

ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES D'INFORMATION

Économie

| N° | APPROCHE DE GESTION ET INDICATEURS | EXPLICATIONS / RÉFÉRENCES | COMMENTAIRES |
|--|---|--|---|
| <i>Description de l'approche managériale</i> | | | |
| | Approche de gestion générale | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur le développement durable 2016, p. 18-23 (Gouvernance), p. 76 (Contribution à l'économie québécoise), p. 77-79 (Investissements communautaires), p. 16 (indicateurs de performance économique) • Rapport annuel 2016, p. 46-49 (états financiers consolidés) • Plan stratégique 2016-2020, p.16, 38, 39 (perspectives financières) • Nos politiques (Nos finances, Nos acquisitions de biens meubles et de services et les conditions des contrats, Notre rôle social) | |
| ASPECT : PERFORMANCE ÉCONOMIQUE | | | |
| G4-EC1 | Valeur économique directe créée et distribuée | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur le développement durable 2016, p. 13, p.14 p. 16 | Les salaires et les avantages sociaux ne sont pas |

| N° | APPROCHE DE GESTION ET INDICATEURS | EXPLICATIONS / RÉFÉRENCES | COMMENTAIRES |
|--------|---|--|--|
| | | <p>(indicateurs de performance économique), p. 71 (Contributions, engagements, soutien aux chaires et contrats de recherche), p. 74-79 (Notre contribution socioéconomique)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel 2016, p. 46-49 (états financiers consolidés) | <p>publiés, étant considérés comme des informations confidentielles.</p> |
| G4-EC2 | <p>Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés aux changements climatiques</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur le développement durable 2016, p. 15 (Indicateurs de performance environnementale), p.26-26 (Nos principaux défis liés au développement durable), p. 51-55 (Notre contribution à la stabilisation du climat et à la protection de l'environnement – Changements climatiques), p.53 (Marché du carbone), p.76 (Ventes hors Québec), | |
| G4-EC3 | <p>Étendue de la couverture des régimes de retraites à prestation définies</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel 2016, p. 70-73 | |
| G4-EC4 | <p>Aides publiques reçues</p> | <p>Le gouvernement du Québec est l'unique actionnaire d'Hydro-Québec. À l'exception du remboursement</p> | |

| N° | APPROCHE DE GESTION ET INDICATEURS | EXPLICATIONS / RÉFÉRENCES | COMMENTAIRES |
|--|--|--|---|
| | | <p>gouvernemental relatif à la tempête de verglas de 1998, l'entreprise ne reçoit aucune subvention ni aucune aide publique substantielle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel 2016, p. 51 (remboursement gouvernemental relatif à la tempête de verglas de 1998) | |
| ASPECT : PRÉSENCE SUR LE MARCHÉ | | | |
| <i>Description de l'approche managériale</i> | | | |
| | Approche de gestion spécifique | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur le développement durable 2016 p. 36-38 et p. 49-50 (portefeuille de projets) p. 67 (Autochtones) • Romaine et emplois • Relations d'affaires – Contrats et emplois | |
| G4-EC5 | Ratio du salaire d'entrée de base par sexe par rapport au salaire minimum local sur les principaux sites opérationnels | | Les salaires des employés syndiqués d'Hydro-Québec sont présentés en détail dans les conventions collectives. Il s'agit d'informations confidentielles. |

| N° | APPROCHE DE GESTION ET INDICATEURS | EXPLICATIONS / RÉFÉRENCES | COMMENTAIRES |
|--|---|--|---|
| G4-EC6 | Proportion de cadres dirigeants embauchés localement sur les principaux sites opérationnels | Dans le cadre de ses grands projets, Hydro-Québec mise sur différents mécanismes (ententes, clauses contractuelles, etc.) pour favoriser le recrutement de travailleurs locaux, y compris de travailleurs autochtones. | Les informations en lien avec cet indicateur ne sont pas disponibles. |
| ASPECT : IMPACT ÉCONOMIQUE INDIRECT | | | |
| G4-EC7 | Développement et impact des investissements en matière d'infrastructure et d'appui aux services | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur le développement durable 2016, p. 36, 37, 49 (portefeuille de projets) 64, 73, 77, 78 (Programme de mise en valeur intégrée, Fondation Hydro-Québec pour l'environnement • Programme de mise en valeur intégrée • Projet du complexe de la Romaine | |
| G4-EC8 | Impacts économiques indirects substantiels, y compris l'importance de ces impacts | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur le développement durable 2016 p. 16 (indicateurs de performance économique), p. 35 (tarifs), p. 36, 37, 49, p.76 (Contribution à l'économie québécoise) • Complexe de la Romaine - Études d'impact sur l'environnement (volumes 5 | |

| N° | APPROCHE DE GESTION ET INDICATEURS | EXPLICATIONS / RÉFÉRENCES | COMMENTAIRES |
|---|---|--|--------------|
| | | et 6) | |
| ASPECT : PRATIQUES D'ACHAT | | | |
| <i>Description de l'approche managériale</i> | | | |
| | Approche de gestion spécifique | <ul style="list-style-type: none"> • Nos politiques (Nos acquisitions de biens meubles et de services et les conditions des contrats) • Fournisseurs – Faites affaire avec nous • Clauses, formulaires et autres – Document Faire affaire avec Hydro-Québec | |
| G4-EC9 | Part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux sur les principaux sites opérationnels | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur le développement durable 2016, p. 36, 49 (portefeuille de projets), p. 76 (Retombées des projets et des activités) | |
| ASPECT : SÉCURITÉ ET LA FIABILITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT ÉLECTRIQUE (Supplément sectoriel – Entreprises d'électricité) | | | |
| <i>Description de l'approche managériale</i> | | | |
| | Approche de gestion spécifique | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur le développement durable 2016, p. 40, 43, 47 (Approvisionnement en électricité) • Rapport annuel 2016, p. 16 | |
| G4-EU10 | Capacité planifiée par rapport à la demande prévue à long terme, répartie en fonction des sources d'énergie et du régime de réglementation. | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur le développement durable 2016, | |

| N° | APPROCHE DE GESTION ET INDICATEURS | EXPLICATIONS / RÉFÉRENCES | COMMENTAIRES |
|--|---------------------------------------|--|--------------|
| | | <p>p. 31 (Fiabilité de l'alimentation électrique), p. 40 (Plan d'approvisionnement), p. 41 (Efficacité énergétique – Interventions auprès des clientèles), p. 43-44 (Gestion de la demande en puissance), p. 45 (Approvisionnement postpatrimoniaux), p. 47</p> | |
| ASPECT : GESTION DE LA DEMANDE (Supplément sectoriel – Entreprises d'électricité) | | | |
| <i>Description de l'approche managériale</i> | | | |
| | <p>Approche de gestion spécifique</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur le développement durable 2016, p. 26 (Nos principaux défis), p. 31 (Fiabilité de l'alimentation électrique), p. 40 (Plan d'approvisionnement), p. 41 (Efficacité énergétique – Interventions auprès des clientèles), p. 43-44 (Gestion de la demande en puissance), p. 45 (Approvisionnement postpatrimoniaux), p. 47 • Rapport annuel 2016, p. 10 • Économiser l'énergie (campagne mieux consommer) | |

| N° | APPROCHE DE GESTION ET INDICATEURS | EXPLICATIONS / RÉFÉRENCES | COMMENTAIRES |
|---|--|---|--------------|
| ASPECT : RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (Supplément sectoriel – Entreprises d'électricité) | | | |
| <i>Description de l'approche managériale</i> | | | |
| Approche de gestion spécifique | | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur le développement durable 2016, p. 68-73 • Rapport annuel 2016, p. 13, 14, 15 | |
| ASPECT : EFFICACITÉ DES SYSTÈMES (Supplément sectoriel – Entreprises d'électricité) | | | |
| G4-EU11 | Rendement moyen des centrales thermiques selon la source d'énergie et le régime de réglementation. | <ul style="list-style-type: none"> • Consommation de combustible pour l'ensemble des centrales thermiques d'Hydro-Québec : 3097996 GJ. • Production d'électricité des centrales thermiques d'Hydro-Québec : 1169772 GJ. • Efficacité moyenne pour l'ensemble des centrales thermiques d'Hydro-Québec : 38 %. | |
| G4-EU12 | Pourcentage des pertes de transport et de distribution par rapport à l'énergie totale injectée dans le réseau. | Le taux de perte correspond aux pertes sur les réseaux de transport et de distribution par rapport à l'énergie livrée aux clients sur le réseau intégré d'Hydro-Québec. Le taux de perte de 2016 était de 7,4%. | |